

Jeudi 16 mars 2017

Inscription pour les accueils de loisirs de Vichy Communauté pendant les vacances de printemps

Le Service Enfance de la Communauté d'agglomération Vichy Communauté accueille les enfants et les adolescents (de 3 ans à 17 ans) durant les vacances scolaires, du mardi 18 avril au vendredi 28 avril dans ses centres de loisirs.

Les enfants et adolescents seront accueillis :

• **Le Pôle Enfance Pierre Corniou pour les 3 à 11 ans et pour les adolescents de 12 à 17 ans**
12 Bis Esplanade François Mitterrand à Bellerive-sur-Allier

• **Les Garets pour les 3 à 6 ans**
30 Rue des Pâquerettes à Vichy

• **Turgis pour les 3 à 11 ans**
Route de Chassignol à Cusset

• **Saint Germain-des-Fossés pour les 3 à 11 ans**
Rue du Moulin Froid
à Saint Germain des Fossés

Les réservations et prises de rendez-vous pour l'inscription définitive se font exclusivement par téléphone du lundi 20 mars au mercredi 12 avril auprès de l'Espace familles de Vichy Communauté au 04 70 96 57 12. Un rendez-vous sera alors fixé pour l'inscription définitive.

Le jour du rendez-vous, il est demandé aux parents de se munir :

- De l'avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015
- Du numéro d'allocataire CAF
- Du carnet de santé de l'enfant
- De l'attestation d'assurance responsabilité civile.

L'inscription en accueil de loisirs se fait obligatoirement pour la semaine entière (ou sur quatre jours sans le mercredi) :

- à la journée, avec repas obligatoire, tous les jours de la semaine ou inscription 4 jours (sans les mercredis).
- 5 matins ou 5 après-midi sans repas (ou 4 sans le mercredi)
- 5 matins ou 5 après-midi avec repas (ou 4 sans le mercredi)

Christel Debout-Tomczak - Chargée de Communication de la Communauté d'agglomération **Vichy Communauté** - Tél. : 04 70 96 57 31 – Portable : 06 24 60 62 88 c.debout@vichy-communaute.fr